Mémorandum

Sur les Technologies de l'Information et de la Communication à l'attention des candidats à la Présidentielle de Juillet 2009

Plan de Numérisation Congo 2016

En République du Congo

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

Préambule

Le présent document a été élaboré par l'association PRATIC (Promotion, Réflexion, Analyse sur les Technologies de l'Information et de la communication) en association avec les chefs de projets du programme JORETIC[1].

Il est destiné aux candidats à l'élection présidentielle de 2009 au Congo Brazzaville pour les inviter à intégrer le développement numérique dans leur programme.

La reproduction totale ou partielle de ce document sous quelques formes que ce soit, est autorisée sous réserve que la source (Mémorandum PRATIC : Plan Numérique 2016©) soit mentionnée.

PRATIC est une association Congolaise loi 1901, qui engage toute action susceptible d'assurer la promotion, le développement, la recherche et la démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication, par l'analyse et la réflexion portées sur des thèmes contribuant au développement du Congo.

Elle a aussi pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles, humaines et administratives sur le plan local, national et international afin d'assurer un meilleur complément de la société de l'information et de la communication.

[1] JORETIC : Journées de Réflexion sur les TIC au Congo.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

Sommaire

Préambule....2
Introduction....4
I. Contexte du secteur des TIC au Congo....5
1. Contexte international....5
2. Contexte de l'emploi au Congo....5
3. Cadre législatif et réglementaire des TIC au Congo....5
4. Infrastructures de Télécommunications....6
5. Marché des Télécommunications....7
6. Pénétration d'Internet....7
7. Situation du matériel et des Logiciels....7
8. Espace Web et Contenu local....7
9. Services d'ingénierie Informatique....8
10. Education et Information liées aux TIC....8
11. Services associés aux TIC....8
12. Positionnement de la société civile....9
II. Faiblesse et atouts du secteur TIC au Congo....10
1. Faiblesse et enjeux....10
2. Faiblesse de TIC au Congo une vrai opportunité de croissance....10
III. Opportunités des TIC au Congo....12
1. Opportunité Politique....12
2. Croissance dans les secteurs des TIC....12
3. Des secteurs non exploités....12
4. Position géographique....13
5. Besoin en éducation et sensibilisation....13
IV. Besoins exprimés par les Congolais (Enquête JORETIC : septembre 2008)....14
1. Approfondissement des connaissances....14
2. Accès à la culture....14
3. Vie facilitée....14
4. Meilleure qualité de soins....14
5. Un développement économique....3
6. Des loisirs....3
7. Maîtrise des coûts....3
8. Maîtrise opérationnelle....3
V. Proposition du Plan Numérique Congolais à 2016....4
1. Organisation d'un Grenelle Congolais des TIC sous le haut patronage du président élu....4
2. Plan National de Construction d'Infrastructures Numériques....5
3. Plan National de renforcement des capacités technologiques....6
4. Plan national pour un accès au numérique pour tous les Congolais....7
5. Organisation du secteur et centralisation des projets nationaux....8
6. Plan National de production de l'offre et du Contenu Numériques Congolais....8
7. Plan de gouvernance et d'écosystème de l'économie numérique Congolais....9
8. Plan de renforcement des TIC dans les secteurs prioritaires (Santé, Minier, économie, éducation, forestier…)....9
9. Plan nationale pour l'investissement et les transferts de technologies dans les secteurs les plus porteurs du Congo....9
10. Plan nationale pour la sécurité et la protection civil....9

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

Introduction

C'est pour PRATIC un honneur de présenter ce mémorandum et d'apporter ainsi sa contribution au Développement Numérique de notre pays.

Ce document est établi dans le but de placer la numérisation du Congo au centre de la campagne présidentielle de 2009. Il sera adressé à tous les candidats à l'élection présidentielle Congolaise.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde en mutation rapide dans lequel le libre flux de l'information, des idées et des connaissances entre tous les points du globe impacte fortement sur le cours des événements. Les avancées technologiques et scientifiques ont sensiblement modifié la manière dont l'information est recueillie, archivée, traitée et diffusée. L'accès au savoir et à la culture ont connu une révolution ces dernières années grâce aux TIC (Technologies de l'Information et de Communication). Ce qui permet de créer de nouvelles richesses dans des proportions sans précédent. Le congo doit s'intègre dans cette révolution. Alors que faire pour aller dans ce sens ?

L'intégration du Congo dans la société de l'information est l'un des problèmes majeurs auxquels le prochain gouvernement sera confronté dans les prochains mois.

Le Congo doit en effet relever d'énormes défis afin d'intégrer de façon profitable et durable les technologies de l'information et de la communication dans son processus de développement. Il s'agit de mettre en place l'infrastructure et l'environnement économique, politique et institutionnel propices au développement des TIC, de s'atteler à construire les compétences locales à même de porter ces technologies et d'aller ainsi vers une autonomie technologique.

Le Congo doit construire sa place dans l'économie numérique avant que celle-ci ne se construise à son détriment. Ces défis doivent constituer un enjeu majeur pour le futur gouvernement.

Le Congo par sa position géographique en Afrique Centrale possède des atouts pour devenir une plateforme en matière de fourniture des services relatifs aux technologies de l'information et de la communication dans la sous région. Il peut ambitionner d'être ce pays de transit numérique dans une sous région en quête de perspective de développement durable.

Pour ce faire, certains obstacles nécessitent d'être au préalable levés. Ces obstacles sont l'absence, l'insuffisance ou l'inadéquation des éléments suivants : l'infrastructure de transport de données, l'énergie, la coordination de l'ensemble des projets nationaux, le cadre juridique et institutionnel, l'accès et la mise en place de l'information publique, les contenus locaux, l'adaptation des évolutions technologiques, les points d'échange Internet national, la mise en place d'un organe de régulation indépendante, l'adoption d'une de loi portant réglementation de la concurrence couvrant tous les domaines de l'économie nationale.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

I. Contexte du secteur des TIC au Congo

1. Contexte international

Déjà entré dans le quotidien des occidentaux et dans certains pays africains, le domaine des TIC ne cesse de s'accentuer depuis quelques années. Les experts internationaux prédisent une croissance accélérée d'ici 2015. Cette croissance est stimulée par le développement des domaines suivants :

- L'engouement pour l'utilisation des technologies mobiles ;
- le Web 2.0 ;
- la sécurité des réseaux qui devient un enjeu important ;
- la VoIP (voix sur IP), qui sous-entend la pénétration des communications unifiés ;
- le développement des contenus variés ;
- la mobilité dans les outils de paiement et dans la publicité ;
- la croissance d'Internet comme plateforme organisationnelle.

La baisse des prix d'accès aux équipements et des services numériques : étaient au cœur de la vulgarisation du domaine des TIC.

2. Contexte de l'emploi au Congo

Les nouveaux modèles économiques qui émergent de ces évolutions technologiques ont des implications sur la création et la modification de l'emploi.
Le Congo a vu une création d'emploi directe de près de 1000 personnes depuis la libéralisation des mobiles avec des sociétés Zain, MTN et Warid. Les autres acteurs ont créé pas plus de 100 emplois directs.
Le Congo ne profite pas suffisamment du principal avantage de la croissance des TIC : la création et la modification de l'emploi.
Fort est de constater que le Congo dispose d'une main d'œuvre qualifiée à l'étranger.

3. Cadre législatif et réglementaire des TIC au Congo

La direction générale de l'administration centrale des postes et Télécommunications (DGACPT) est l'organe qui veille à l'application de la législation et de la réglementation des télécommunications au Congo.
La création d'un cadre juridique, réglementaire et institutionnel favorisant le développement des TIC et créant un environnement compétitif est en cours d'élaboration avec l'aide de la banque mondiale.
La mise en place d'une autorité de régulation des télécommunications et de communication se fait toujours attendre.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

4. Infrastructures de Télécommunications

Les réseaux de Télécommunications au Congo souffrent de plusieurs problèmes. A lui seul, le problème de manque d'infrastructure de Télécommunications, représente plus de la moitié des causes et des difficultés rencontrées dans le secteur des TIC.

4.1 Infrastructures de transport terrestre

Il s'agit ici des équipements de transport de données sur des très longues distances. Le Congo qui fait partie du Consortium WACS, ne dispose pas de réseau national de très longue distance moderne, tels que des réseaux DWDM, SDH ou Gibe Ethernet. Ces réseaux pourraient permettre de transporter de très grandes capacités à l'intérieur de notre pays, et avoir des points d'accès à d'autres pays. Aussi, l'accès à l'abonné final n'est pas exploité.
Le Congo a initié un projet Couverture Nationale, qui semble avoir beaucoup de difficultés à se mettre en œuvre.

4.2 Infrastructure de transport sans fil

A défaut d'une infrastructure de transport terrestre opérationnelle, le système satellitaire domine ce sous secteur. Le Congo, est signataire du programme RASCOM qui a favorisé la baisse des coûts d'interconnexions, même s'ils restent toujours très élevés pour les particuliers et les entreprises.
A l'intérieur du pays, fort est de constater le déploiement de nombreux faisceaux hertziens par les opérateurs mobiles. Le Wifi, BLR et le Wi-Max sont très utilisés par les fournisseurs d'accès Internet. Ces réseaux restent concentrés dans les deux grandes villes Pointe-Noire et Brazzaville.

4.3 Infrastructure de stockage de données

Il s'agit ici d'accroitre les capacités de sauvegarde des données locales des entreprises et de l'administration, de gérer les échanges de trafic nationaux. Le manque de Data Center dans les grandes villes de notre pays, freine la création des contenus locaux qui ne peuvent être hébergés. Les hébergeurs sont aussi confrontés à un problème de manque d'énergie électrique.
Le Congo ne dispose pas de points d'échanges Internet qui pourraient contribuer à la baisse des prix.

4.4 Infrastructure d'énergie

Comme plusieurs autres secteurs, le secteur des Télécommunications souffrent d'un manque d'énergie électrique. L'utilisation des groupes électrogènes influent négativement sur les prix des services fournis et l'entretien des équipements.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

5. Marché des Télécommunications

Le marché est en pleine croissance grâce à un engouement aux nouveaux des services. Le marché est dominé par la téléphonie mobile avec trois opérateurs (MTN, ZAIN et Warid) se partagent le marché. On a constaté une baisse considérable du coût de la minute depuis l'arrivée du troisième opérateur sur ce marché.
La fourniture internet est dominée par trois sociétés DRTVnet, Alink Telecom et AMC. Les opérateurs mobiles proposent des services internet depuis quelques mois. Cependant, le coût d'accès reste très élevé.
On identifie dans les grandes villes quelques Cyber Café, cependant la télédensité demeure très faible, par rapport aux besoins des Congolais.
Plusieurs fournisseurs d'accès Internet ont vu le jour ces dernières années, malheureusement ils restent confrontés aux coûts de la connexion élevée et des problèmes fourniture d'électricité.

6. Pénétration d'Internet

Le taux de pénétration Internet au Congo est de 0,03% très faible par rapport à la moyenne Africaine. La fiabilité et la rapidité de connexion de très mauvaise qualité, du fait du coût important de la connexion. Ce coût élevé est dû à un monopole de l'accès satellitaire.
Les technologies BLR, Wi-Max et Wi-Fi sont celles utilisées par les quelques Fournisseurs d'accès Internet, difficilement recensables.

7. Situation du matériel et des Logiciels

Le Congo reste fortement dépendant de l'offre extérieure. Ces dernières années, le Congo a connu une forte croissance du taux d'acquisition d'équipements, par le grand public, l'administration et le secteur privé.
Malgré cette croissance, qui reste concentrée entre Brazzaville et Pointe-Noire, l'on considère que le Congo reste sous équipé en matériel informatique. Les écoles, l'administration publique et plusieurs secteurs d'activités n'utilisent toujours pas l'outil informatique.
On a pu constater une grande méconnaissance des logiciels libres, du fait d'un faible niveau de compétence locale.
Un accord cadre d'assistance a été signé en 2008 entre l'administration congolaise et le géant Microsoft, visant à accompagner la République du Congo dans son effort de réforme, en vue de rendre l'État accessible à chaque citoyen congolais.
Enfin, le constat fait est que l'outil informatique, au Congo, reste utilisé pour les fonctions de base de bureautique.

8. Espace Web et Contenu local

Plusieurs entreprises, particuliers et administrations ont pris conscience de l'utilité de se faire connaître sur la toile. Ainsi, des sites Internet Congolais, voient le jour sur le net. Il reste néanmoins

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

que le Congo ne dispose pas d'hébergeur et de domaines en .cg opérationnel, confronté des difficultés de mise en place.
Les Congolais ont besoin d'informations qui leur sont utiles dans leur quotidien sur le plan économique, social et culturel.
Aujourd'hui, l'espace Web sert surtout à informer, il est très peu, voir jamais, utilisée pour la diffusion économique ou administrative, alors que certains besoins (payement électroniques, le transfert d'argent …) se font désormais sentir.
L'hébergement des sites internet locaux est inexistant. Bien souvent, les sites institutionnels sont hébergés dans des sociétés domiciliées à l'étranger.

9. Services d'ingénierie Informatique

Un secteur très peu exploité au Congo. Les entreprises Congolaises et l'administration publique font très souvent appel à des cabinets de consultants étrangers.
Certains congolais de l'extérieur compétents en ingénierie informatique, rencontrent de grandes difficultés pour obtenir des parts de marchés. Ce qui freine en partie le développement des compétences locales et les initiatives patriotes.
La maintenance des systèmes est dominée par des étrangers, qui assurent des contrats de maintenance et de supports à des coûts élevés.

10. Education et Information liées aux TIC

Les établissements d'enseignement général ne s'imprègnent toujours pas des nouvelles technologies de l'Information et de la communication.
L'Université Marien Ngouabi ne dispose pas de filière technologique liée à l'informatique. La mise en place du Campus Numérique en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonies, permet à plusieurs étudiants de se connecter et mener des recherches.
On notera une grande intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement Technique et Professionnel. Toutefois, l'éducation Congolaise reste confrontée à l'absence de formateurs.

11. Services associés aux TIC

La difficulté causée par le coût de la connexion freine le développement des services associés aux TIC. Les services d'assistance technique commencent à voir le jour grâce à une main d'œuvre peu couteuse mais peu qualifiée. Les services bancaires en ligne sont très peu développés, alors que le Congo dispose d'un grand nombre de banques et de mutuelles.
Le transfert d'argent entre les congolais de l'extérieur et leurs familles offrent des perspectives de développement des nouveaux services associés aux TIC.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

12. Positionnement de la société civile

Longtemps, la société civile congolaise a été quasi inexistante au Congo. Depuis près d'un an, l'émergence et l'organisation de cette société civile, procurent une visibilité qui lui permet de s'imposer graduellement tant au niveau national qu'international comme un partenaire au développement des TIC au Congo. Certaines associations locales et extérieures œuvrent pour la promotion des TIC au Congo. PRATIC, COPTIC, Azur développement, et l'AIC se distinguent par leurs efforts de vulgarisation d'Internet.

On note aussi une appropriation des nouvelles technologies par les experts de la santé, qui ont mis en place des programmes d'enseignement à distance et de télémédecine.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

II. Faiblesse et atouts du secteur TIC au Congo

1. Faiblesse et enjeux

Nos multiples rencontres avec les acteurs congolais des TIC ont permis de lister les faiblesses suivantes :

- L'absence de données statistiques sur l'économie numérique ;
- difficulté d'identification des nouvelles opportunités de marché ;
- manque de moyens financiers des clients et prospectés ;
- détection et intégration des innovations technologique ;
- manque de connaissances technologiques des utilisateurs ;
- absence du personnel disposant de compétences technologiques ;
- absence du personnel disposant des compétences technico-commerciales ;
- absence des partenaires commerciaux et financiers ;
- absence des partenaires technologiques ;
- affronter la concurrence occidentale.

Les principaux enjeux que les acteurs TIC aux Congo doivent maîtriser pour réaliser leur potentiel de développement peuvent être résumés comme suit:

- Créer rapidement une infrastructure de télécommunication ;
- créer de nouveaux produits et services ;
- être capables de faire évoluer l'organisation et la structure publique,
- faire face aux manques de moyens financiers des clients potentiels,
- identifier les innovations technologiques et les intégrer à leur offre publics;
- le manque de « culture TIC » des entreprises utilisatrices et de la population.

Les acteurs sont dans l'obligation de sensibiliser et de former les congolais.

En outre, **pour les entreprises d'une certaine taille, le problème de la main d'œuvre qualifiée se pose avec acuité. Les entreprises TIC éprouvent, à une écrasante majorité, de grandes difficultés à trouver sur le marché du travail des collaborateurs présentant:**

- soit un profil technique spécialisé (85%),
- soit un profil alliant compétences techniques et business (71%)

2. Faiblesse de TIC au Congo une vrai opportunité de croissance

La prise en compte rapide, des faiblesses ci-dessus, aura un effet de levier sur la croissance économique du Congo, il s'agit de :

- la structuration encore insuffisante du secteur TIC Congolais, qui limite à la fois sa visibilité et sans doute la capacité des opérateurs à mobiliser des moyens financiers importants en matière de R&D et de formation ;

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

- l'absence d'une véritable politique d'aménagement numérique du territoire où les TIC seraient envisagés comme un levier de développement économique et de mobilité ;
- le manque d'intégration des TIC et du multimédia dans l'offre d'éducation public;
- la difficulté à mobiliser des capitaux par les porteurs d'affaires congolaises;
- l'absence d'une offre à très haut débit et le coût trop élevé des connexions ;
- la nature de la demande en matière de TIC ;
- l'absence d'indicateur statistique sur le marché des TIC.

Rien que le dernier point listé ci-dessous donnerait des outils de planification et de structuration du secteur des TIC au Congo.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : *secretariat@joretic.org*
Internet : www.pratic-congo.org

III. Opportunités des TIC au Congo

Nous voulons à travers ce chapitre présenter une vision de l'évolution des TIC au Congo en la comparant avec la tendance à travers le monde.
Il convient de dire que le Congo engorge beaucoup d'opportunité d'affaire à forte croissance.

Les TIC devraient se trouver au centre de la stratégie d'affaire au Congo pour être moteur de l'économie congolaise dans les prochaines années.

1. Opportunité Politique

Les réformes qui s'imposent pour un développement des nouvelles technologies, contribuent à remplir les critères favorables à l'éligibilité du Congo à l'initiative Pays Pauvres Très Endette.
Soulignons que le Congo est en phase intérimaire (entre les points de décision et d'achèvement) de ce programme

2. Croissance dans les secteurs des TIC

Grâce aux évolutions technologiques significatives dans le secteur des TIC, la croissance dans les sept prochaines années est une certitude.
Elle repose sur les observations faites au Congo en 2008 qui sont :

- Le comportement des consommateurs, qui adoptent de plus en plus facilement les technologies pour leur propre usage.
- La prolifération des appareils mobiles ;
- la croissance des données à sauvegarder et sécuriser ;
- la prolifération des services sur le Web ;
- la croissance du taux de pénétration d'Internet ;
- évolution des télécommunications sans fil et des technologies mobiles ;
- les outils et logiciels liés à l'intelligence d'affaire à mettre en place ;
- les réseaux hauts débits à faible coût, accessibles en tout lieu et à tous à mettre en place ;
- la TV numérique haute définition et la radio numérique ;
- l'administration électronique à organiser ;
- l'identité électronique à créer et organiser ;

3. Des secteurs non exploités

Certains marchés ne font toujours pas l'objet d'une attention particulière par l'administration publique et les opérateurs Congolais.
Le marché Congolais peut être ciblé sur des secteurs très peu exploités comme :

- **Les grands distributeurs :**

Ils apportent leur expertise en matière de relations avec les grands constructeurs mondiaux et avec les éditeurs de logiciels, leur maîtrise de la logistique de la création et l'animation de réseau de revendeurs (choix des revendeurs, gestion du risque client et recouvrement notamment).
Le Congo par sa position géographique, peut prétendre à ce rôle en Afrique centrale.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

- **les revendeurs et intégrateurs de solutions :**

Ils apportent leur expertise en matière de relation avec les grands constructeurs et éditeurs mondiaux, couplée à des compétences techniques, (sanctionnées par les « certifications »), ainsi qu'à des compétences de gestion de projets. Il convient cependant que les acteurs étrangers adaptent leurs offres de services, leurs équipes et leurs structures de coûts à la réalité financière du marché congolais.
Le Congo peut ainsi attirer dans son territoire un savoir faire technologique.

- **les éditeurs de solutions logicielles « métiers », dans la monétique au sens large par exemple ;**

Un secteur en pleine expansion, le nombre croissant de congolais formés dans les écoles locales et étrangères, devraient donner à notre pays un positionnement plus accentué.

- **les prestataires de services à valeur ajoutée dans les télécoms :**

L'intensification de la concurrence ouvre des perspectives intéressantes, avec l'émergence de conditions (augmentation du taux d'équipement et de la pénétration mobile, extension de la couverture des réseaux, amélioration de la qualité) favorisant le développement de services à valeur ajoutée (portail mobile, services d'information, téléchargements de contenus, commerce électronique, gestion de porte monnaie électronique, m-banking, etc.) .
Les opérateurs mobiles et autres acteurs congolais, sont des bons partenaires pour un développement de ces activités.

4. Position géographique

La position géographique du Congo dans la sous-région lui donne un grand avantage pour devenir un pays de service pour ses frontaliers.

5. Besoin en éducation et sensibilisation

Il se dégage la nécessité d'accorder une place plus importante aux TIC dans l'offre d'enseignement public et ce dès les premières années de l'enseignement secondaire, décisives quant à l'appropriation des TIC par les élèves.

De même les actions de sensibilisation quant à l'intérêt des études à caractère technologique restent tout aussi importantes. La promotion des métiers des TIC peut-être initiée par les chambres de commerces.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

IV. Besoins exprimés par les Congolais (Enquête JORETIC : septembre 2008)

Ces besoins ont été recueillis par l'association PRATIC qui a mené cette enquête dans le cadre du programme JORETIC (Journées de Réflexion sur les Technologies de l'Information et de la Communication du Congo). Ils expriment clairement, la compréhension des TIC par les Congolais et les attentes de ces derniers.

En voici quelques illustrations :

- Approfondissement des connaissances
- Accession à la culture
- Accession à l'information
- Pour une meilleure qualité de soins
- Pour faciliter la vie de tous les jours
- Pour un meilleur développement économique
- Pour plus de loisirs
- Pour une meilleure gestion des coûts
- Protection des consommateurs

1. Approfondissement des connaissances

Les Congolais interrogés ont exprimé leur désir de recherche d'informations, de formation dans des spécialités technologiques. Ils souhaitent une accessibilité à la culture et aux nouvelles technologies pour accroitre leurs connaissances.

2. Accès à la culture

Un fort besoin d'information s'est également exprimé. Communiquer, librement et en toute sécurité avec le reste du monde.
Le besoin de voir se développer au Congo une vraie culture numérique.

3. Vie facilitée

Ce fut la grande surprise de l'enquête. Un fort désir des congolais s'est manifesté pour des services diverses et variés.
Pour les Congolais interrogés, la vie facile se traduit aussi par une meilleure qualité de communication, rapide et fiable. Cette facilité, passe aussi par l'accès aux lieux de connections comme les cybers.

4. Meilleure qualité de soins

Comme on le sait, la santé est l'un des secteurs qui utilise les nouvelles technologies pour absorber la fracture numérique. Les Congolais interrogés ont confirmé le souhait d'user des nouvelles technologies pour améliorer la qualité des soins. Ils souhaitent que les technologies de l'information et de la Communication contribuent à la sensibilisation pour une meilleure prévention des risques sanitaires. Aussi, de mixer les connaissances entre experts.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

5. Un développement économique

Plusieurs sujets sont abordés dans ce chapitre, des problématiques de baisse de prix, de stratégie

Accès à l'Informatique
Efficacité accrue dans le travail
Transfert d'argent sur et fiable
Recherche d'emploi
Accès au e-commerce
Capacité de mener des affaires commerciales
Utilisation à but de fraude
Encourager la concurrence

6. Des loisirs

Il ressort de l'enquête des Congolais

Distraction
Pollution par les images pornographiques
Qualité du contenu audiovisuel

7. Maîtrise des coûts

Il ressort de l'enquête des Congolais

Prix de la communication téléphonique
Coût des Services NTIC
Coût de l'accès à Internet
Prix du matériel NTIC
Baisse générale des prix
Accessibilité de l'ordinateur

8. Maîtrise opérationnelle

Il ressort de l'enquête des Congolais

Alimentation en Electricité
Qualité de la gestion
Fiabilité des services
Qualité de service réseaux (connexion et débits)
Qualité de service téléphonique mobile
Taux de succès de l'établissement d'appel
Lenteur de la connexion internet
Qualité de service Télévision
Fiabilité des équipements NTIC
Connexion Data GPRS de mauvaise qualité
Contrôle des abonnés
Vandalisme sur les installations

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

V. Proposition du Plan Numérique Congolais à 2016

Ce plan se veut avant tout concret, réalisable et utile pour les Congolais résidents au Congo Brazzaville. Il se décline en 10 points pour les sept années du mandat présidentiel, avec la particularité de se baser sur une analyse et la réflexion.

1- Organisation d'un Grenelle Congolais des TIC sous le haut patronage du Président de la république.
2- Plan National de Construction d'Infrastructures Numériques.
3- Plan de National de renforcement des capacités technologiques.
4- Plan national pour un accès au numérique pour tous les congolais.
5- Plan d'organisation et de centralisation des projets TIC nationaux.
6- Plan National de production de l'offre et du Contenu Numérique Congolais.
7- Plan de gouvernance et d'écosystème de l'économie numérique Congolais.
8- Plan de renforcement des TIC dans les secteurs prioritaires (Santé, Minier, économie, éducation, forestier…)
9- Plan nationale pour l'investissement et les transferts de technologies dans les secteurs les plus porteurs du Congo.
10- Plan nation de développement durable

1. Organisation d'un Grenelle Congolais des TIC sous le haut patronage du président élu

Action 1 : Décret présidentiel d'organisation du Grenelle des TIC

Un grenelle Congolais qui examinera les moteurs de la transformation des technologies de l'information et des télécommunications au Congo au cours des sept années à venir, la manière dont la population et les sociétés évoluent ainsi que la manière dont les sociétés adaptent leurs propres structures pour entreprendre ces défis. Ce Grenelle définira l'état actuel et futur de l'adoption de nouvelles technologies et évaluera quels seront les domaines informatiques et télécommunications qui seront les plus touchés par ces transformations.
Pour une meilleure visibilité de ses transformations à mener pendant les sept prochaines années, il est urgent de réunir l'ensemble des acteurs nationaux, pour donner une orientation technique, managériale et structurelle du secteur des Technologie de l'Information et de la Communication au Congo. Le décret devrait préciser :

- La création d'un comité d'organisation du Grenelle des TIC au Congo
- La composition du comité, qui sera rattaché à la Présidence de la République
- La durée maximum, de préparation, du Grenelle, qui ne devrait pas excéder 2 mois
- Les objectifs du Grenelle.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

Action 2 : Organisation à Brazzaville d'un Grenelle Congolais des TIC

Compte tenu de l'urgence, le nouveau Président ou son ministre en charge des TIC, devrait vite annoncer la tenue d'un Grenelle Congolais des TIC. De préférence avant la fin du mois d'octobre 2009, afin voir les projets.

2. Plan National de Construction d'Infrastructures Numériques

L'infrastructure de télécommunications constitue aujourd'hui, comme l'infrastructure routière, d'énergie ou d'eau, une commodité essentielle pour notre pays. Le Congo ne dispose pas d'infrastructures, un projet dénommé couverture national est serait en cours, mais personne n'est capable d'en donner la teneur exacte.
En 2011, si les délais sont tenus, le Congo sera raccordé à la fibre sous-marine qui lui donnera une position confortable, cependant, il est urgent de construire avant cette date butoir des réseaux de transports nationaux.

Pour y arriver :

Action 3 : Création d'un haut conseil technique de construction des infrastructures de Télécommunications rattaché à la présidence

Ce conseil pourrait avoir pour mission :

- D'étudier un nouveau cahier de charge pour la construction d'infrastructures;
- dimensionner les besoins régionaux ;
- coordonner l'ensemble des projets d'infrastructures publiques ;
- réalisera la maîtrise d'ouvrage des projets ;
- De lancer des appels d'offres vis-à-vis des prestataires en se basant sur l'avis des experts Congolais ;
- présenter au gouvernement dans un délai de 3 mois les grandes lignes du projet ;
- d'autres missions et prérogatives seront données par le Président de la République sur avis du haut conseil.

Action 4 : Création d'une Régie Autonome de gestion d'Infrastructures nationale

En charge de la gestion et de la maintenance de l'infrastructure nationale. La forme juridique de cette Régie pourrait être débattue pendant le Grenelle Congolais de Brazzaville.

Action 5 : Couverture numérique en zone prioritaire

L'arrivée de la fibre sous-marine se fera au bénéfice des usagers et des entreprises grâce à une couverture en fibre optique des zones à forte activité économique en priorité. Cela permettra à la régie d'être opérationnelle et d'enregistrer une création d'emploi immédiate.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

Les zones économiques choisies vont stimuler l'activité économique. Elles seront par la suite génératrices d'autres activités numériques.

Action 6 : Mutualisation des infrastructures de tous les réseaux

Charger le Haut Conseil à la Construction des Infrastructures Numériques à étudier l'optimisation, à savoir les réseaux des opérateurs existants, des réseaux électriques, des réseaux administratifs et tous les autres réseaux.
Cette mutualisation est nécessaire pour une couverture rapide du territoire et à moindre coût.
Le Grenelle Congolais des TIC devra donc donner au haut conseil, qui réunira les gestionnaires de ces réseaux les grandes orientations.
Cette mutualisation devra effectivement être prise en compte dans la réglementation mise en place par le gouvernement Congolais.

Action 7 : Gestion automatisée du Spectre de fréquences Radioélectriques

Les spectres sont des ressources rares et limitées en accroissement, il est donc indispensable de coordonner et optimiser cette ressource. Pour une gestion des assignations de fréquence et des stations radioélectriques. Le Congo doit se doter d'un système de gestion automatisée du spectre de fréquences radioélectriques.
Le Congo doit se procurer d'outils informatiques de saisie des assignations à l'ensemble des affectataire pour favoriser le support électronique.

Action 8 : Création de point d'échange Internet National (IXP)

Indispensable pour améliorer la qualité de notre connectivité à internet, en traitant le trafic Internet national. La création des IXP, en plus de réaliser des économies, ouvrira de nouvelles perspectives de croissance et de développements.

Action 9 : Faciliter l'accès aux équipements numériques domestiques

Permettre aux Congolais de s'équiper en matériel informatique et de télécommunication à faible coût grâce à une exonération douanière limité dans le temps.

3. Plan National de renforcement des capacités technologiques

Action 10 : Mise en place d'une cellule de veille technologique et d'innovation

Afin de permettre à notre pays de ne pas être en marge des innovations, cette cellule constitués d'experts privés, universitaires, et représentant des structures de l'enseignement supérieur, se réunira en moyenne une fois par an sous la tutelle du ministre des l'enseignement supérieur ou de son représentant, afin de donner les grandes orientations innovantes.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

Action 11 : Mise en place des séminaires réguliers de formation des formateur sanctionner par un certificat de qualification

Formation certifiant, elle permettra aux formateurs de suivre un cursus tout au long de la vie. Cette formation continue serait sous la responsabilité de la structure en charge des nouvelles technologies.

Action 12 : Création d'une filière d'enseignement continue pour adulte

Pour renforcer les capacités des agents de l'administration publique, une filière de formation continue spécialisée dans l'usage de l'informatique. Des sessions seraient organisées dans les administrations par des organismes accrédités.

Action 13 : Création d'une prime de retour au pays pour les cadres Congolais de l'étranger

Cette prime versée à l'embauche des congolais en fin de formation à l'étranger a pour but de motiver des candidatures.

Action 14 : Création d'une semaine des TIC dans chaque établissement scolaire

Durant cette semaine, les écoles publiques seraient sensibilisées à l'usage des technologies de l'information et de la Communication.

4. Plan national pour un accès au numérique pour tous les Congolais

Ce plan a pour objectif de vulgariser l'usage des TIC auprès de la population Congolaise. Ce plan reposera la décentralisation de l'activité.

Action 15: Création des télécentres publics dans les communes

Des télécentres ouverts au grand public, accessibles à tous les jeunes pour les familiariser à l'outil informatique.
Des séances de formation public, surtout destiné aux jeunes écoliers pourraient être organisées régulièrement.

Action 16 : Plan de reconversion de certains agents de l'Etat

Mettre en place un dispositif de formation du personnel de l'état pour animer les télécentres publics.

Action 17 : Mise en place d'un fond de solidarité numérique Congolais

Associer les sociétés Congolaises à financer la culture numérique par le biais d'un fond de solidarité numérique.
Ce fond permettra à la société civile, aux établissements publics et administration d'Etat de piloter.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

5. Organisation du secteur et centralisation des projets nationaux

Action 18 : Séparer le Ministère des Nouvelles Technologies du Ministère des Postes et Télécom

Le développement de TIC doit être un axe de développement national prioritaire. Ce qui impose un département à part entière.

Action 19 : Centraliser les projets de construction d'infrastructures publiques

Un des enjeux de la transformation des TIC dans les prochaines années est la baisse des coûts ; la globalisation et fusion des activités ; le respect des standards puis une meilleure productivité. Pour répondre à ces dernières conditions il faut mutualiser les ressources nationales.

Action 20 : Encourager une politique TIC et développement durable

6. Plan National de production de l'offre et du Contenu Numériques Congolais

La production de l'offre de contenu local, favorise la valorisation du patrimoine national par les TIC, il est donc nécessaire d'avoir un centre de collecte de projets.

Action 22 : Soutenir la société civile à animer des espaces Web solidaire Congolais.

L'état devrait financer les projets, souvent pilotés par les associations, basés sur le développement des espaces Web solidaire.
Des appels à projet seront alors lancés par le Ministère en charge des TIC.

Action 23 : Création d'un guichet numérique pour le patrimoine

Ce guichet aura pour mission de collecté et numériser l'ensemble du patrimoine congolais et le diffuser sur le net.

Action 24 : Création d'un centre numérique national de ressources

Ces cellules seront composées d'experts du département et seront en relation avec l'entité gouvernementale en charge des TIC, afin de remonter les besoins et innovations spécifiques.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

7. Plan de gouvernance et d'écosystème de l'économie numérique Congolais

Le Congo doit mettre en place un programme de « Gouvernance électronique » qui signifie : L'ensemble des mesures ou décisions qui contribuent à définir le cadre dans lequel évoluent la société du savoir, l'administration électronique et plus généralement les TIC.

Action 25 : Mise en place d'un programme de gouvernance numérique

8. Plan de renforcement des TIC dans les secteurs prioritaires (Santé, Minier, économie, éducation, forestier…)

Les technologies de l'Information et de la Communication appliquées à ces secteurs sont basées sur la communication numérique (Informatique communicante, Intranet, Extranet, Internet, connexion directe par modem, logiciels communicants…) mais aussi à des spécificités sectorielles qui influent dans la stratégie mise en place et la prospection.

Action 24 : Mise en place des cellules de prospection numérique

Ces cellules seront composées d'expert du département et seront en relation avec l'entité gouvernementale en charge des TIC, pour remonter les besoins et innovations spécifiques.

9. Plan nationale pour l'investissement et les transferts de technologies dans les secteurs les plus porteurs du Congo.

Le travail d'analyse de PRATIC a mis en lumière l'apport des TIC dans le développement économique, la création d'entreprise, la création des richesses et de l'emploi. Pour y parvenir, il faut faciliter l'investissement privé et mettre en place de partenariat public privé.

Action 25 : Créer un pôle de compétence numérique au Congo

10. Plan nationale pour la sécurité et la protection civil

La sécurisation des données reste un problème qui n'est pas encore totalement maîtrisé, tant au niveau des échanges que du stockage des données. Aussi, la protection des internautes vulnérables, particulièrement des mineurs.
Charger le Grenelle Congolais à fournir des axes d'actions.

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org

Action 26 : Créer un comité national de pilotage de la réglementation en matière des TIC.

La nécessité d'une démarche intégrée de la refonte du droit congolais en raison d'une part de l'irradiation par les TIC de tout le droit positif et d'autre part de l'interaction et de l'osmose entre toutes les branches du droit et les TIC (droit commercial, droit pénal, droit administratif, droit de la consommation, droit de la concurrence, droit de la propriété intellectuelle…).

Association PRATIC
Tél : +242 666 53 22 / +33 954 37 40 46
E mail : secretariat@joretic.org
Internet : www.pratic-congo.org